

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Le mot du maire



Grâce à votre remarquable civisme, notre commune a été honorée et a reçu la plaque commémorative, en photo ci-dessus, à l'occasion des élections municipales 2020. Ce concours national intitulé "Les Marianne" récompense les communes au taux de participation le plus élevé.

Les 10 et 24 avril se déroulera l'élection présidentielle. J'encourage nos électeurs à se déplacer en nombre pour voter et ainsi prouver que les 77.86 % de participation de mars 2020 n'étaient pas le fruit du hasard.

En marge de cet évènement, nous organiserons une visite de la bibliothèque "relookée".

A ce jour les travaux sont pratiquement terminés. Une fois le parquet nettoyé et rénové, le balatum posé sur la partie cimentée du sol, le réemménagement pourra commencer.

Début avril les lecteurs assidus réinvestiront leur beau local pour le plus grand bonheur des "bibliothécaires" bénévoles : Mesdames Marie-Thérèse Audiot, Marie-Claire Roy, Chantal Chassoulier, Sylvaine Montrieux, Nicole Peltier et Chantal Leré.

Avec sa toiture neuve le bâtiment annexe de la salle des fêtes a retrouvé un aspect plus convenable et plus sécurisé. Bien entendu, l'intérieur nécessite une réfection totale mais cela dépendra de la fonction dédiée à ce local et surtout de l'évolution de notre budget.

Si la météo le permet, deux nouveaux agrés (une balançoire pour les enfants et un marcheur pour les adultes) viendront étoffer l'aire de jeux pour les prochaines vacances.

SUITE...

Une question se pose depuis un moment aux conseillers municipaux et donc aux Ignémontains « Que faire du presbytère ? ». Trois solutions s'offrent à nous :

- 1-Engager d'énormes travaux pour remettre ce bâtiment aux normes en vigueur car certains appartements ne sont plus en conformité au niveau des surfaces (le coût approximatif : 350 000 €).
- 2-Confier la rénovation tout en y participant financièrement et la gestion de cet édifice à un organisme privé (ex *SOLIHA) pour une durée de 35 ans par le biais d'un bail emphytéotique.
- 3-Mettre l'immeuble en vente.

* **SOLIHA, 1er acteur associatif national privé de l'habitat privé à vocation sociale.**

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, nous avons voté les subventions aux organismes privés qui en avaient fait la demande et les participations obligatoires, mais aussi débattu sur l'orientation budgétaire de notre commune. Après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2021, les conseillers municipaux ont décidé, à l'unanimité, de prévoir pour 2022 un ralentissement des investissements suite aux travaux importants réalisés sur les exercices 2020 et 2021 (toiture du bâtiment annexe de la salle des fêtes et la réfection de la bibliothèque).

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Recettes	265 766,59
Dépenses	<u>225 448,54</u>
Excédent 2021	+ 40 318,05
Excédent 2020	+ 116 248,10
Excédent total	+ 156 566, 15

Investissement :

Recettes	27 357,60
Dépenses	<u>24 571,19</u>
Résultat 2021	+ 2 786,41
Déficit 2020 reporté	- 9 507,30
Déficit total	- 6 720,89

PS : Le Conseil Municipal s'étonne d'avoir reçu de la part du Comité d'animation "Les Petites Mains" une demande d'octroi à titre gratuit de la salle des fêtes afin d'offrir un vin d'honneur et un repas aux bénévoles qui ont participé à l'organisation du Marché de Noël sur la commune des Rairies et d'une subvention à hauteur de 250,00 €. Il ne faut tout de même pas pousser «MaiMaire» dans les orties.... !!!

Bien chaleureusement ;

Gérard Chassoulier



La bibliothèque
nouvelle version



L'annexe de la salle des
fêtes avec sa toiture neuve

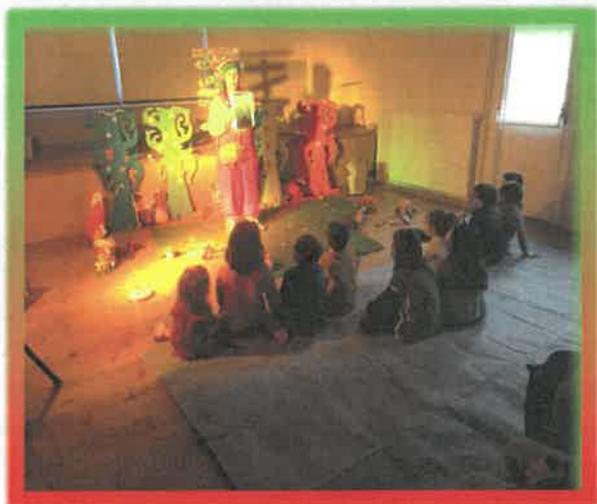


"Choup'Elfe" raconte Noël...

"Lors de leur voyage de reconnaissance avec le père Noël dans le traîneau, il y eut une tempête, Choup'elfe tombe, elle atterrit dans une forêt étrange, ou il y a des bruits qu'elle ne connaît pas, mais heureusement les enfants sont là pour l'aider à deviner ce que c'est ! ..."

Le dimanche 19 décembre à 16H00 dans notre salle des fêtes, l'équipe d'animation de la commune a offert à nos enfants un spectacle de 45 minutes sur le thème de Noël.

La représentation était proposée par Chouquette une artiste de la troupe "Chouquette et ses amis" originaire de Vendée.



Après ce spectacle magique, rêveur et participatif, les 17 enfants présents ont profité d'un goûter sucré offert par la Mairie.



Bonne nouvelle pour nos jeunes !!!



La communauté de communes a mis en place un espace jeunes à Durtal. Malheureusement, un nombre très réduit de jeunes de Montigné-Lès-Rairies peut s'y rendre du fait de l'absence de moyen de transport.

Après quelques échanges avec les élus Ignémontains, le service jeunesse de la CCALS propose d'organiser des animations à Montigné-Lès-Rairies pour les jeunes de 10 à 17 ans. Dans un premier temps ces animations se dérouleront sur notre commune (terrain des sports, salle des fêtes...) tous les jeudis après-midi durant les vacances scolaires et cela à partir du 14 Avril prochain.

La découverte de l'espace jeunes et de ses animations ainsi que le développement des rencontres entre les jeunes des différentes communes font partie des principaux objectifs de cette démarche. Des temps d'échanges avec les familles sont également prévus en fin de séance. Des communications plus détaillées sur ces animations sont à venir alors n'hésitez pas à en faire profiter vos enfants.

ANJOU
LOIR &
SARTHE
Communauté de communes

ANJOU
LOIR &
SARTHE
Communauté de communes

Création d'une nouvelle rubrique « Monti-Don »

Vous avez des meubles en bon état, des objets en état de marche ou autre? Mais vous n'en avez plus l'utilité, ils vous encomrent? Cette rubrique est faite pour vous! Nous vous proposons désormais un espace dans ce journal pour donner profiter à d'autres. L'objectif étant privilégier les circuits courts et de La procédure est simple: envoyez décrire votre don à cc-celine@live.fr prochain numéro.



ce qui ne vous sert plus mais qui pourrait à la fois de limiter le gaspillage, de rendre service à d'autres Ignémontains. une photo ainsi que quelques phrases pour et nous nous chargeons de le publier dans le

Nous vous rappelons qu'il s'agit uniquement de dons, pas de vente.

REPAS DE PRINTEMPS POUR NOS AINÉS.



Le dimanche 20 mars dernier a enfin eu lieu le repas en l'honneur des aînés Ignémontains. Depuis le début de la pandémie, celui-ci avait été annulé puis repoussé plusieurs fois. C'est donc avec une grande joie que les élus et les membres du CCAS ont pu festoyer en compagnie des habitants de Montigné de plus de 60 ans.

Le repas était assuré par M. Donné Sébastien de Clermont Créans. La musique était aussi au rendez-vous avec le spectacle « la Balade irlandaise », interprété par Patrick Couton. Chacun a pu fredonner au rythme des chants traditionnels français et irlandais et rire au gré des histoires burlesques racontées par l'artiste. Cela a été une véritable joie pour chacun de pouvoir se retrouver, parler et rire de nouveau.

Vivement le prochain repas!



PORTRAIT DU MOMENT

À Montigné-Lès-Rairies Didier propose de s'amuser en chaussons !



Palmarès: Champion départemental et Champion de la ville d'Angers

Didier Salé président de l'association de boule de fort « Les bons enfants » depuis 2017.

Depuis 5 ans Didier utilise beaucoup de son temps libre pour faire perdurer la tradition de ce jeu régional, dont les premières traces datent du XVII^e siècle et qui est classé au patrimoine culturel immatériel français par le ministère de la culture.

Une passion transmise par son papa.

Didier a découvert ce jeu enfant et baigné dedans depuis désormais plus de 60 ans!

«Mon père était joueur de boule et faiseur de jeu, je l'accompagnais à chaque fois que je le pouvais.»

Un Président et son bureau sur tous les fronts!

«De l'entretien du jeu à l'organisation de challenges en passant par la comptabilité, le service bar, je n'ai pas le temps de m'ennuyer.»

«J'aime être occupé à faire plaisir aux sociétaires et plus globalement j'adore les gens.»

En raison d'une baisse générale de la fréquentation des lieux de jeux de boules de fort, Didier souhaite dynamiser ce jeu ancestral qui fait la fierté de l'Anjou où sport et convivialité y règnent en permanence.

Plusieurs challenges ont d'ailleurs déjà eu lieu notamment le dernier en date celui de «la galette».

Alors n'hésitez pas à venir le rencontrer, devenir sociétaire pour une poignée d'euros et contribuer à faire vivre CHEZ NOUS ce jeu ancestral!

L'ÉCOLE, AUSSI, DEVIENT UN SUJET PRÉOCCUPANT !

Dernièrement nous avons rencontré Mme Charrier Maire des Rairies et ses adjoints lors d'une réunion concernant les frais de scolarité (frais de fonctionnement de l'école) et périscolaires (frais de personnel pour la cantine et la garderie) engendrés par les enfants de Montigné-lès-Rairies fréquentant l'école des hirondelles aux Rairies.

Jusqu'à présent nous payons uniquement les frais de scolarité, mais étant donné le nombre important de nos enfants inscrits à l'école des Rairies, le conseil Municipal de ladite commune a décidé de nous facturer les frais périscolaires.

A titre d'exemple le coût pour l'année 2022 serait d'environ 20500,00 € pour les frais de scolarité et 19000.00 € pour les frais périscolaires pour une trentaine d'élèves, à cela s'ajoute la participation pour les enfants scolarisés à Baugé en Anjou, Seiches et Durtal.

C'est pour cela que nous devons avoir une sérieuse réflexion sur l'éventuelle réouverture d'une école au sein de notre village.

SAUVEGARDONS LE CLUB DE L'AMITIÉ



Le 22/02/2022, en l'absence, pour raison de santé, de M. CAYON André, président du Club de l'Amitié, Mme ROCHER Marie-Jo et M. DAVID Gérard, membres du bureau, sont venus à la mairie nous faire part de leur inquiétude. Depuis le début de la pandémie COVID 19, le club a cessé toute activité.

Plusieurs adhérents sont partis en maison de retraite, si bien qu'il ne reste plus qu'une poignée de volontaires pour relancer le Club de L'amitié. Pour continuer d'exister, l'association a un urgent besoin de trouver de nouveaux adhérents. **Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la Mairie.** N'hésitez pas, des gens vous attendent pour faire des sorties, jouer aux cartes, à la boule ou tout simplement passer de bons moments ensemble.

Le saviez-vous ??

Semer ou planter des fleurs dans son jardin donne beaucoup de plaisir, que ce soit pour soi-même, ses voisins, les passants, mais également aux insectes pollinisateurs !



Ces insectes (les abeilles, mais pas que) ont besoin du nectar et des pollens de ces mêmes fleurs pour se nourrir, alors protégeons-les car nous avons besoin de ces insectes pour nous nourrir à notre tour. En effet, ces petites bêtes pollinisent les fleurs qui nous donnent ensuite des fruits, des légumes et des céréales.

Un conseil plantez des fleurs mellifères comme des coquelicots, bleuets et lavandes dans votre jardin pour le plaisir de tous !

Les jardiniers rusés connaissent les saints de glace. Pour les jardiniers débutants une petite explication : d'après des croyances populaires, saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais sont implorés pour éviter l'effet sur les plantations d'une baisse de température avec même du gel qui s'observe à cette période. Ils sont fêtés les 11, 12 et 13 mai.

Une superstition : ce qui est sûr est qu'après la mi-mai le risque de gel est très bas. Mieux vaut attendre un peu pour mettre vos précieux plants de tomates et autres plantes frileuses, n'est-ce pas ??

Les étés 2019 et 2020 furent presque un traumatisme pour beaucoup de jardiniers. Avec des températures caniculaires, les légumes et plantes d'ornement ont beaucoup souffert, notamment dû au manque d'eau. Saviez-vous que pailler entre les plants garde votre terre fraîche et humide beaucoup plus longtemps ? De plus un paillage bien choisi comme le foin, la tonte du gazon séchée au soleil ou le broyat de votre coupe de haie nourrit la terre.

Alors, avec un paillage nous sommes doublement gagnants !

Agenda:

Samedi 26 mars de 14h à 17h30 : A la salle des fêtes, animation théâtre pour les enfants (acquisition de la lecture), les ados et tous les parents voulant se prêter au jeu. A 17h30, représentation, venez nombreux applaudir nos artistes en herbe !

Animations (10-17 ans) en après-midi organisées par « l'Espace Jeunes DURTAL ».

Jeudi 14 avril : Jeux de connaissance et jeux collectifs + Goûter offert.

Jeudi 21 avril : Jeux de société et jeux multisports + Goûter offert.

Le 4 juin 2022 à 9h30: Journée citoyenne, au programme dépollution de nos déchets dans les fossés !

Les 11, 12, 13 et 14 avril : Broyage des végétaux sur le terrain communal.

Nouvelle activité sur Montigné-lès-Rairies

Désormais à Montigné-Lès-Rairies, Gaëtan Lair, Maitre d'oeuvre propose de vous accompagner dans vos projets de rénovation d'habitation clefs en main.

Après avoir identifié vos besoins, il se charge de tout ! Conseil et Expertise, Recherche d'entreprise, Coordination et Supervision des travaux.

N'hésitez pas à visiter le site internet www.patrinov.fr et le solliciter par mail à : contact.patrinov.fr ou par téléphone au 02.72.47.04.42 pour davantage d'informations.

